



Commune de Trémouille

Code Postal : 15270

PV du Conseil Municipal

Vendredi 22 mai 2026 – 18h

	Présent-e	Absent-e / pouvoir	Absent-e	Pouvoir de :	Secrétaire de séance		Présent-e	Absent-e / pouvoir	Absent-e	Pouvoir de :	Secrétaire de séance
Raymond Corre	X					Laëtitia Robion	X				
Olivier Moreau	X					Sophie Ferreri		X			
Sylvain Marie	X					Nicole Verdier	X				
Tifenn Butel	X					Philippe Gilbert	X				
Bruno Mercier	X					Alain Chabot	X			Sophie	
Virginie Serre	X				X	Gilles Grouffaud	X	Secrétaire général de la mairie			
Autres personnes présentes											

I. Ordre du jour

1. Adoption Du PV du 4 mai 2026

Approuvé à l'unanimité après reprise des points 9, 10, 11 et 13.

2. Acquisition d'un tracteur tondeuse

Une nouvelle occasion se présente chez Combes. Il s'agit d'un Kubota G261 de 2020, 137 cm de coupe, 1 000 cm³, 27 chevaux entraînement de la lame par cardan. Il compte 1 000 h d'utilisation, environ et coûte 9 900€ HT.

Rendez-vous est pris mardi avec Patrick pour aller la voir.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Désignation d'un référent circuit du patrimoine avec Sumène-Artense communauté

Dans le cadre de la valorisation de l'offre de randonnée en Sumène-Artense, il a été décidé par la commission Développement Tourisme de la communauté de commune de classer les chemins à exploiter sous la thématique de l'eau, pour Trémouille → Bruno Mercier et Virginie Serre sont désignés référents pour ce dossier.

4. Proposition de mise à disposition d'un garde voirie

Un courrier de M Le Glatin a été reçu en mairie. Il se propose de remplir la fonction de garde de voirie assermenté et ce, bénévolement.

Pour : 2 ; contre : 7 ; abstention : 2

5. Programme voirie communale 2026

Un programme de renforcement et de modernisation de la voirie communale est présenté pour les routes suivantes :

- de Vialard depuis le carrefour de Daymas jusqu'au village de Vialard
- de La Vidal à Couderc
- de Vialard au carrefour la Vidal
- du village de Couderc
- de l'accès à la base de voile
- de la digue de Lastiouilles

L'estimation des travaux, la maîtrise d'œuvre comprise, s'élèverait à 187 501 € HT. Ce programme serait réalisé en deux étapes : les travaux à l'automne et le goudronnage à la belle saison.

Pour les différents réseaux :

Il n'y a pas de ligne (électrique, télécom) à enfouir sur ces tracés.

Il faut se mettre en relation avec le syndicat des eaux pour vérifier leur programme de travaux afin de, faire coïncider leurs éventuelles interventions avec ce projet.

La présentation étant acceptée à l'unanimité, un appel d'offre doit être lancé.

6. Projet de rénovation des gîtes ruraux

Les plans proposés par l'atelier d'architecte Papon, lors de la mandature précédente, nous semblent en grande partie inadéquats. Avant de reprendre le projet, un état des lieux détaillé des gîtes sera fait. Il nous permettra de réfléchir à un cahier des charges afin de réfléchir à un projet au plus près des besoins en matière d'accueil touristique.

Rendez-vous est donné aux conseillers·ères disponibles, jeudi 28 mai à 13h30 pour faire cette visite.

II. Questions diverses

1. Eclairage publique

La commune dépense 5000€ d'éclairage chaque année pour 54 lampadaires. Il y a très peu de leds. En optant pour des éclairage led et des coupures ou des modulations d'éclairage la nuit, la facture pourrait être réduite de moitié.

Afin de faire des économies en termes de dépense énergétique, une campagne de modernisation de l'éclairage publique doit être réfléchi. Pour ce faire, chaque conseiller·ère doit recenser les lampadaires, dans les villages et hameaux de son secteur.

2. Surveillant de baignade

La commune est toujours en recherche d'un surveillant de baignade pour les deux mois d'été sur un contrat de 35 h à 15h de l'heure. Ont déjà été contactés Profession sport à Aurillac, le club de triathlon à Vichy et Clermont. Des annonces seront aussi posées à la faculté de sport de Clermont.

3. Infiltration d'eau à Trémouille

Les maisons adossées en contrebas de la route qui traverse le village sont victimes du rehaussement de la chaussée. Il n'est plus possible d'entrer dans les granges et des infiltrations d'eau ont été détectées.

4. Borne à incendie

Le SDIS et le syndicat des eaux sont chargés de les contrôler. Il faudrait prendre contact avec eux pour vérifier que tout fonctionne.

Fin du conseil à 21 h.

Signature du maire :

Raymond Conte



Signature de la secrétaire de séance :

Virginie Serre

